



PV de la réunion du 20 février 2018

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion précédente
2. Projet de mobilité : qu'est-il demandé à l'AP et que sait-elle prendre en charge ?
3. BACO : problématique des temps de midi
4. Memorandum 2019 UFAPEC – Organisation et explication du projet
5. Projet de Mr Julien : Mise en place - statut
6. Edition du 2^{ième} « Tout Cartable » de l'année 2017-2018
7. Brocante 1^{er} mai : retroplanning organisation
8. Divers

Présents : Céline, Mathilde, Gregory, Corinne, Giuseppe, Mr Delory, Mme Streel, Mme Van Den Bremt, Evelyne, Daphné, Nathalie, Séverine, Aurélie, Cécile, Valérie

Excusés : Mme Monica, Nourhen, Shahin

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Projet de mobilité (invitées Mme Streel et Mme Van Den Bremt)

Discussion en présence de Mme Streel et Mme Van Den Bremt.
Séverine et Cécile ont rencontré l'asbl Good planet avec Mme Monica.

L'AP a reçu un listing de good planet reprenant 5 actions qui pourraient être prises en charge par l'Association. Il y a des actions avec lesquels le comité est d'accord, d'autres pour lesquelles le comité peut aider et d'autres pour lesquelles le comité ne voit pas en quoi l'AP peut intervenir.

Séverine et Cécile, lors de la rencontre, ont fait part du fait qu'il fallait revenir vers l'AP pour voir ce qui serait possible de faire ou non.

- Pour ce qui est du point « **aménagement d'un parking vélo** », l'idée est de faire des propositions de localisation de ce parking à soumettre à l'école qui prendrait la décision au final. Séverine explique que lors de nos réunions nous avons accès à la cour et que nous pouvons donc prendre des mesures et réfléchir à des options possibles.
Mme Van Den Bremt évoque la solution du Kot à poubelle à utiliser pour le parking vélo : pas possible.

Mr Delory explique qu'il y a eu une réunion ce midi concernant la mobilité lors de laquelle il a été évoqué la possibilité de faire deux **courriers** (un venant des écoles, un venant des parents) afin de demander la possibilité d'utiliser un espace proche de l'entrée « condamnée » des secondaires. Ce courrier peut être **adressé à Mr De Roover**. L'école secondaire entre dans le plan de mobilité l'année

prochaine et aurait évoqué, lors d'un CPPT, la possibilité reprise ci-avant. L'espace serait réservé pour les vélos des enfants/élèves et non pour les vélos des parents.

La nécessité d'avoir un parking couvert a été évoqué mais il semble que cela ne soit pas utile.

Mme Alter a été présentée à Noémie de l'asbl Good Planet afin d'avoir des mesures précises de la surface disponible.

Point de vue pratique, qui rédige le courrier ??

- **Journée du 23 septembre** pour les primaires et les maternelles (date de fin de la semaine de la mobilité) : Mr Delory exprime le fait qu'il y aurait besoin d'une aide pour organiser cet événement. Séverine exprime le fait que l'idée est d'organiser à nouveau une balade vélo. Mme Strel fait part de remarques reçues par rapport à cette journée (remarques venant des parents et des enseignants). Il semble que les enseignantes en maternelle ne semblent pas trop partantes. Le sujet n'a pas été évoqué auprès des institutrices en primaire.

Il est demandé si l'AP peut prendre en charge cette organisation en envisageant différentes promenades (en distance + un parcours à pied), différentes étapes, ... Il s'agirait d'utiliser la promenade verte et de faire des postes où tout le monde se retrouve, ce qui permettrait différents points de départ. Il y aurait quelque chose à faire au point de rendez-vous. Quoi ? jouer dans les parcs et les plaines de jeux sur le parcours.

Cette journée entre dans le cadre de la semaine de la mobilité mais un dossier est à rentrer pour le 24 mars.

La question de faire cela le jour de la journée sans voiture est posée.

Il est évoqué l'encadrement nécessaire sur la voie publique. Il faut se renseigner pour savoir ce qui est nécessaire.

Il est dit que les parents seront responsables et non les organisateurs.

Qui organise ?? Cécile et Séverine s'y engagent. Elles vont remplir le dossier et voir avec Mme Monica pour qu'il soit envoyé.

- Besoin d'aide pour l'organisation de **2 événements** : avril en maternelle et juin en primaire, avec 2 matinées séparées pour les primaires (décidé ce midi). Pour les maternelles, la rue serait bloquée. L'école s'occupe de l'organisation. Séverine dit que la question est de savoir si **l'AP peut-elle prendre le relais de 15h à 18h pour encadrer** puisque les enseignantes ne seront plus là ? Quels parents de l'AP peuvent le faire ?
En primaire : 2 matinées. Il n'y aurait pas spécialement besoin des parents. L'idée de faire appel aux gardiens de la paix pour faire traverser les enfants est bien présente car il y aurait des activités dans la cour primaire et la cour maternelle. Dates : 25 et 26 juin 2018. Si des parents veulent se joindre au projet, ils sont les bienvenus.

- **Brocante vélo** : L'idée est d'utiliser la brocante du 1^{er} mai pour faire une bourse à vélo à ce moment-là avec un stand spécifique + un stand de réparation de vélos. Mathilde exprime le fait que la brocante se fait dans la cour du secondaire et commence à être connue. Pourquoi ne pas faire le point vélo en maternelle ? Faire aller les gens d'un côté à l'autre ne semble pas une option pour la direction et Séverine.

L'idée de la bourse ou de la brocante à vélo : Les organisateurs de l'évènement demandent qui va gérer la venue des gens ? qui va gérer si c'est une bourse ? Ce n'est pas possible pour les organisateurs qui ont déjà beaucoup à faire sur la journée. Personne ne semble prêt à prendre cela en charge, cette idée n'est donc pas retenue.

Il est émis la possibilité de faire une bourse virtuelle

Organiser un « échange » de vélo ? Difficile à organiser le jour même pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.

De plus, qui viendrait pour vendre uniquement 1 vélo ???

Il est demandé un emplacement pour l'asbl Cyclo.

Séverine prend contact avec Cyclo pour avoir des infos plus précises et d'avoir la confirmation qu'ils peuvent bien être présents le 1^{er} mai.

- **Carbogramme** : Qu'est ce qui est mis dans le carbogramme ? Comment c'est distribué ? **Qui peut construire l'outil** ? Où le placer ? 3 tubes : à pied, en vélo, en voiture. Le faire sur la semaine de la mobilité et faire un « bilan ». Un budget est-il disponible pour le faire ? Il existerait déjà des outils desquels il est possible de s'inspirer.
- La **problématique des rangs** : sont-ils utiles ? y a-t-il une demande de la part des parents ? Il s'agirait d'organiser des rangs pour amener les élèves à un lieux d'activité. Ces rangs seraient gérés par des parents. L'idée est de faire un sondage via Facebook pour savoir si certains parents sont intéressés, pour aller où ? L'école ne peut pas laisser partir les enfants comme ça, des dérogations devraient être signées. En primaire, il existe un rang qui va jusqu'au métro où les enfants sont repris. Les parents ont demandé des cartes comme les cartes de sortie.

Mme Van Den Bremt annonce qu'un appel a été fait pour un graffiti sur le mur extérieur de l'école : Mr Delory gère. Un contact est pris avec Escale du Nord. Une signalétique à l'extérieur de l'école + rafraichir la peinture sur le mur de la cour.

Mr Delory évoque un auto-collant réalisé il y a quelques années. Auto-collant qui a été financé par l'AP et distribué à tous les parents afin de sensibiliser tout le monde à la mobilité.

3. BACO : problématique des temps de midi (invitée : Mme Monica)

Les questions viennent des enseignants. La demande des enseignants est qu'on (AP) interpelle les directions et l'asbl BACO. Les membres du comité pensent que cela ne fait pas partie de notre rôle et le signale aux directions. D'autres parents présents sont d'accords avec cet avis.

Séverine et Cécile ne sont pas d'accord sur le fait que nous n'avons pas à intervenir. Les enseignants auraient l'impression de ne pas être entendus, d'où la demande qu'on intervienne pour avoir plus de poids dans leurs revendications.

Séverine demande si la sécurité des enfants est assurée ? S'ils ne sont que 2 surveillants est-ce suffisant pour garantir la sécurité des enfants ? Pourquoi ne sont-ils pas remplacés ? « On paie pour un encadrement de qualité (20 euros par mois) » dit-elle.

Le montant payé est quasi inchangé par rapport à ce qui était demandé avant (60 euros par trimestre). Sauf pour ceux qui sont au repas chaud, cela représente une augmentation. Conclusion du débat : Les enseignants doivent se retourner vers leur PO s'ils ne sont pas satisfaits des réponses reçues de la part de la direction et de BACO.

Il est évoqué que les enfants ne mangent pas. Attention, Mme Streels précise que BACO ne surveille pas les repas. Les enfants, au repas tartines, mangent en classe avec leur enseignante. Si un enfant ne mange pas, il faut donc se retourner vers l'enseignante.

Mme Streels précise que les deux jours (en octobre dernier) où un surveillant a été absent, les espaces ont été réduits. La surveillance est alors focalisée sur la sécurité, et des dynamiques de jeux sont mises en place.

Si un jour, il y a une mise en danger réelle, un enseignant ou la direction viendront renforcer l'encadrement. De 13h15 à 13h30, deux enseignantes complètes l'équipe de BACO.

Pour le temps de midi : 12h15 – les enfants sont tous dans la cour ; les enfants sont libres de profiter des activités proposées par BACO ou non. Certains enfants y vont, d'autres n'y vont jamais. Il n'y a donc aucune obligation.

Une évaluation sera faite en fin d'année avec un avis demandé aux parents, aux enseignants et l'idéal serait aussi d'avoir l'avis des enfants.

Lors des garderies du soir, des personnes sont engagées par l'école, en plus du personnel de BACO. « Pourquoi y a-t-il plus d'encadrement le soir alors qu'il y a plus d'enfants présents à midi ? » demande

Evelyne.

Mme Streels explique que les normes d'encadrements ne sont pas identiques. De plus, des enfants rentrent le midi manger chez eux et une partie des enfants sont à la sieste. Le nombre d'enfants à encadrer est donc moindre par rapport à la garderie du soir.

L'école n'a pas les moyens d'avoir un encadrement plus important pour le temps de midi. Il y a plus de moyens pour la garderie du soir pour laquelle la norme d'encadrement est autre : 1 adulte pour 15 enfants le soir ; 1 adulte pour 50 enfants le midi).

4. Memorandum 2019 UFAPEC – Organisation et explication du projet

Nous avons été contactés par l'UFAPEC pour organiser une réflexion sur l'école de demain (point de départ). Une série de thématiques vont nous être proposées que nous pouvons compléter en en suggérant d'autres aussi.

Cette soirée est ouverte à TOUS les parents et à d'autres écoles de la région bruxelloise. C'est l'occasion de confronter les idées et de réfléchir ensemble.

L'affiche est présentée, le logo de l'AP est ajouté pour les affiches de notre école. L'UFAPEC envisage 50 parents. Les inscriptions se font via l'UFAPEC (mail, site internet, téléphone). A diffuser sur Facebook, le site de l'AP, le Tout Cartable, les parents-relais,...

Possibilité de le faire en secondaire si le nombre de participant dépasse le nombre de 50 ? Il faut voir avec Mme Alter.

5. Projet de Mr Julien : Mise en place - statut

Daphné est allée à la ludothèque. Ils ont confirmé que les jeux proposés ne sont pas l'idéal pour les enfants. Ils n'ont rien trouvé correspondant à ce que Mr Julien demandait. Ils ont trouvé des jeux qui tournent autour de la culture belge (ex : sur la BD). A proposer à Mr Julien

Planisphère ?? Voir avec Nourhen, elle en aurait une ?

6. Edition du 2^{ième} « Tout Cartable » de l'année 2017-2018

Points à définir:

- Projets élus
- Bilan soupe (témoignages d'enfants)
- Annonce de la Brocante
- Memorandum

+ Proposition d'un tout cartable spécial "mobilité" reprenant l'idée du rang et les projets mobilité.

7. Brocante 1^{er} mai : Retroplanning organisation

Date : 1^{er} mai

Lieu : secondaire.

Flyers : Nouveau design de flyer à créer (Mathilde). Attendre d'avoir la confirmation de la présence du stand « réparation vélos » pour l'indiquer. Nouveau design car le nôtre a été repris par une autre brocante.

Food Truck : ok grâce à Daphné. Vente de nourriture et boissons froides. On demanderait 10% des recettes. Daphné fait part de cela au gestionnaire du food-truck.

Vu le timing et les discussions, il n'a pas été possible de détailler ce point, les organisateurs s'en chargent. Les infos seront transmises lors de la prochaine réunion et les éventuels points à discuter seront abordés au même moment.

8. Divers

- a. **Uniforme** : Mme Van Den Bremt évoque le fait qu'elle aimerait être au plus proche des besoins des parents. Le sujet devrait être évoqué à la prochaine réunion du Conseil de Participation afin d'avoir des idées.

Date des prochaines réunions :

13 mars 2018 : Memorandum Ufapec

20 mars 2018

17 avril 2018, 15 mai 2018 et 12 juin 2018 à 20h

Brocante : 1 mai 2018

Barbecue : 23 juin 2018